



Votre adhésion ou abonnement pour l'année 2018

Pratique :
vous pouvez adhérer
et vous abonner
en ligne sur le site de
l'ADTC

Nom : Prénom.....
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Tél. : Courriel :

Merci d'écrire LISIBLEMENT votre adresse électronique

- 1. Cotisations :**
- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> 17 € pour une personne <input type="radio"/> 23 € pour un couple <input type="radio"/> 3 € étudiant ou chômeur | <input type="radio"/> 30 € association sans salarié } <input type="radio"/> 60 € association avec salariés } 1 <input type="radio"/> 120 € entreprise < 50 salariés } <input type="radio"/> 240 € entreprise > 50 salariés } |
|--|--|
- 2. Don de soutien** **2**
- Votre adhésion et votre don vous donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du total des deux, dans la limite fixée par la loi. Un reçu fiscal vous sera adressé. **1 + 2**
- 3. Abonnement à ADTC Infos :** 16 €. **3**
- Total de votre règlement (chèque à l'ordre de l'ADTC) :** **1 + 2 + 3**

Fait à, le 2018 Signature :

Quelques informations utiles

Comment avez-vous connu l'ADTC-Se déplacer autrement ?

.....

Tous les adhérents sont invités à participer :

- aux réunions mensuelles des commissions transports collectifs et vélos-piétons
- aux réunions des sections locales (Voiironnais, Grésivaudan, St Egrève, Eybens-Poisat, Meylan-La Tronche et Campus)

Renseignez-vous auprès de la permanence.

Merci de votre soutien !